

§ II- LETTRES, N° 34a

1- A SA FAMILLE, N°34a

A SON FRERE EMILE, N°22a

†
D.Barèges, Hospice Ste Eugénie,
4 Juillet 1861.

Bien cher frère,

Il y a quelques jours je me flattais de l'espérance sinon de pouvoir à m'arrêter à Cadillac et réaliser le voeu que m'exprime ta lettre de venir m'asseoir à ton petit foyer de famille, du moins celle de passer un jour ou deux à Bordeaux de t'y voir peut être et d'aller y voir Fernand au Lycée. J'avais depuis quelque temps déjà averti le T.R.P. Lacordaire que les médecins m'ordonnaient de nouveau les Eaux de Barèges. Le Notre bon Père Provincial est très-souffrant; la réponse a été longue à venir et lorsqu'elle est arrivée il m'a fallu partir presque sur le champ, le voyage m'étant déterminé par Toulouse et la voiture de Teuleuse à Barèges. Je n'ai donc pas eu le temps de t'écrire alors comme j'en avais l'intention et ici la fatigue du voyage, une petite recrudescence aujourd'hui passée dans mon infirmité, et une indisposition assez forte telle qu'on l'éprouve quand on commence à prendre et à boire les eaux, m'ont tout cela m'a encore obligé d'attendre. Je n'ai pu encore qu'écrire au couvent et à notre Père.

J'ai lu avec bien du bonheur ta dernière lettre, je viens de la relire encore. Les désirs que tu m'y exprimes sont précisément les miens. Mais y as-tu bien pensé, cher frère? Sais-tu bien ce que tu me demandes et ce à quoi tu t'engages? La A S. Maximin, parmi mes mes frères, il en est un avec qui je suis plus étroitement lié. (où trouverait-on l'amitié véritable, si ce n'est au couvent). Jamais nous ne remarquons l'un dans l'autre un défaut, une faute, une imperfection, sans nous en avertir librement. Supposons



que ce soit moi qui avertisse mon frère de telle ou telle chose qui me déplait en lui. De deux choses l'une ou j'ai raison ou j'ai tort. Si j'ai raison, il reconnaît son tort, me remercie de l'avoir averti, prend la ferme résolution de ne plus faire ainsi et me prie de l'aider à se surveiller sur ce point. Si j'ai tort, au contraire, il ne s'en formalise point, il ne me reproche point d'avoir mal jugé de lui (car il sait que même en cela je n'ai agi que par amitié pour lui); il se contente de m'expliquer ses raisons d'agir, je reconnais mon tort et tout est fini. Si nous nous trouvons d'avis contraire malgré les nos explications réciproques (ce qui est rare car d'accord sur les points généraux nos coeurs se fondent naturellement en un sur les points de moindre importance) si cela arrive cependant, nous n'insistons plus, du moins pour le moment, et assurés l'un de l'autre que nous n'agissons en cela que selon notre conscience, ni nous ne nous en aimons moins, ni nous ne cessons de désirer le bonheur l'un de l'autre. Toutes nos prières, toutes nos actions sont en commun, et je pourrais dire aussi toutes nos pensées, car si nous ne nous disons pas tout (on ne peut pas tout se dire) du moins il n'est rien que de propos délibéré nous voulions nous cacher l'un à l'autre, rien si ce n'est ce que la prudence ou la conscience nous demandent de tenir caché, comme par exemple un secret qui nous aurait été confié par un tiers.

Voilà, cher frère, comme j'entends l'amitié et la correspondance que tu me proposes. Voilà, à peu de chose près, (je veux dire ce qui ne peut être encore commun entre nous à cause de la divergence de nos opinions religieuses), voilà, dis-je, comment j'entends que tu en agisses et comment j'entends en agir désormais avec toi. Mais est-ce bien là ce que tu demandais? ne me fais-je pas illusion? Est-ce possible qu'une chose si longtemps désirée me soit ainsi accordée au moment où je l'attendais le moins? Prends y garde, cher frère, tu n'es pas peut être bien accoutumé à te voir contredire en face (laisse-moi commencer à te parler franchement); souffriras-tu facilement que moi, ton frère plus jeune et ton filleul, je prenne aujourd'hui, demain, en tout et pour tout cette liberté à ton égard? Il vaut mieux ne rien entreprendre sur ce point que de commencer pour être ensuite obligé d'interrompre. Mais non, tout me donne espérance; car si nous ne nous entendons pas sur tout, grâce à Dieu nous nous aimons en frères, aujourd'hui plus que jamais et comment se blesser de ce qui vient d'un ami? Non, je me plais à



le croire comme tu le dis, cette correspondance que nous entreprenons aujourd'hui pourra bien être ralentie, suspendue peut être quelques jours par des événements imprévus, mais ce sera toujours pour reprendre plus forte après peu de temps et pour ne finir qu'avec la vie. D'ailleurs ce que je viens de dire tu me le dis toi-même en résumé à la fin de ta dernière lettre : "Je te donne et je te demande liberté pleine et entière de dire franchement tout ce que nous penserons."

* Je ne veux pas encore user de cette pleine liberté que tu me donnes; je préfère attendre d'en avoir reçu la pleine confirmation de ce pouvoir; et la meilleure confirmation que tu puisses m'en donner c'est de commencer toi-même, sans crainte aucune de me blesser, à me dire franchement ta façon de penser, si dans mon caractère, dans ma vie, dans ma vocation, dans ma manière d'agir, d'écrire ou de penser, il est des choses qui te déplaisent et te paraissent avoir besoin de réforme. Aimer quelqu'un, dit S. Thomas, c'est lui vouloir du bien; l'aimer pour soi, c'est de l'égoïsme. Or, quel bien devons-nous d'abord désirer à ceux que nous aimons si non l'affranchissement de leurs petits défauts, leur perfectionnement de leur âme, et leur bonheur en tous points?

Aujourd'hui je préfère revenir sur un sujet touché par toi dans ton avant-dernière lettre, : nos divergences en fait de questions économiques et financières. Voici mon opinion à ce sujet; je la crois, à très-peu de chose près, conforme à la tienne, et je serai très-surpris, quoi que tu en dises, qu'Honoré pensât autrement.

Tout bien vient de Dieu. Tout bien doit être rapporté à Dieu. Tout bien, quel qu'il soit, est donc digne d'être estimé à raison de son origine et à raison de sa fin.; mais estimé d'autant plus qu'il est en lui-même plus estimable et qu'il nous est un moyen plus direct, plus immédiat de nous élever à Dieu. Mépriser les richesses, dans le sens rigoureux du mot, c'est donc un tort. Y renoncer pour un bien plus grand peu est quelquefois un devoir de ~~de~~ ordonné par la conscience; c'est un acte de générosité toujours permis, quand les intérêts d'un tiers ne s'y trouvent pas engagés. De même, travailler à acquérir des richesses par amour pour elles-mêmes, c'est un vice bas; c'est de l'avarice. C'est ravalier l'homme au dessous de d'un métal. Travailler au contraire à augmenter ses richesses par tous les moyens légitimes quand ~~il~~ on les or-



donne vers une fin digne et honnête, c'est quelquefois un devoir; c'est ~~teu~~^{teu}~~jeu~~^{jeu}~~se~~^{se} permis toujours. S. Thomas a posé quelquefois cette grande loi devenue presque banale à force de vérité. Tout dans la nature ayant été fait par Dieu et Dieu ayant tout fait avec ordre et sagesse, il suit de là que les créatures inférieures sont pour le bien des ~~la~~ supérieures et toujours ainsi en montant l'échelle de la création. Nous voyons en effet que les corps inorganiques servent à l'alimentation des végétaux; eux et les végétaux à l'alimentation des animaux; tous à l'alimentation et au service du corps de l'âme humaine. De même en montant les degrés supérieurs tout et même notre corps doit être ~~a~~ tourné au profit de notre âme; tout est même notre âme doit servir à la glorification de Dieu. Avec ces grands principes, il est impossible de s'égarer ou de tomber dans des étroitesse de vue.

Je tiens donc pour réduire en pratique tout ce que je viens de dire que ~~te~~^{te} pour toi, aussi bien que pour Honoré, il y a un devoir de conscience de ~~f~~ travailler par tous les moyens légitimes à augmenter votre fortune et l'avoir de vos enfants, sans jamais être tenus de vous arrêter, pouv toutefois que pour augmenter vos ressources pécuniaires vous ne nous imposiez pas des travaux tels qu'ils épuisent votre santé ~~et~~ morale et vous fassent négliger les intérêts de vos âmes au profit de l'intérêt des corps. Je crois aussi qu'entre ce qui est permis pour augmenter sa fortune et ce qui est d'obligation il y a une certaine latitude de maximum et de minimum, difficile à déterminer exactement, mais cependant très-saisissable; qu'ainsi l'un peut faire plus et l'autre moins sans cependant qu'aucun des deux soit blâmable; enfin que pour certaines personnes ~~à~~ qui n'ont pas charge d'enfants ou de vieux parents l'obligation de travailler à aggrandir sa fortune est très minime, (bien que la permission demeure) et même nulle pour plusieurs; pour ceux par exemple qui pour travailler plus efficacement soit à ~~e~~ des travaux scientifiques utiles à la société, ce qui se voit quelquefois, soit surtout pour travailler plus efficacement au perfectionnement de son âme et au salut de celles des autres renoncent pour ces biens d'un ordre supérieur à des biens de moindre importance, confiants en la parole de Dieu qui n'a jamais failli aux siens.

L'espace me manque pour te parler d'autres petites choses; ce sera pour une autre fois. Sois indulgent, je te prie, si tu trouves quelquefois la for-



me de mes lettres, surtout quand je discute, un peu prétaentieuse. Veuille bien ne pas voir en cela de gds airs de docteur et de casuiste. C'est involontaire chez moi je te l'assure; cela tient à la nature des études que nous faisons et de l'auteur que nous avons en main : de S. Thomas.

Je me réjouis de l'espérance où tu es que Constance va achever de se guérir en nourrissant Evard. Ne manque pas de me donner chaque fois des nouvelles et de la mère et des enfants. Je les embrasse tous. - Pour ce qui me touche; j'ai été un peu fati - gué de mon voyage, mais je veux bien aujourd'hui. Le médecin attend ma guérison complète cette saison; je l'espère fermement aussi. J'ai vu des cures merveilleuses.

A Un bonjour amical à tous.

A Dieu: bon frère et soyons unis pour la vie; pour la vie et je l'espère aussi, au delà.

Tout à toi de coeur,

fr. Jean-Joseph Lataste

Je suis un peu gêné de t'envoyer mes lettres sans les affranchir. Tu pourrais, si cela te convient, m'envoyer à l'avance de quoi affranchir mes réponses à tes lettres, comme font ceux avec qui je suis en correspondance suivie. Tu vois que je ne me gêne pas avec toi.

(a)

(a) Note en marge, se trouvant à la troisième page de l'original .

